Schaan, 9 août 2022

Communiqué de presse sur le projet de la CIPRA « Économiser les terres »

L’artificialisation des sols aggrave le problème de la chaleur

Chaud, très chaud, toujours plus chaud : les vagues de chaleur se multiplient en Europe. Les Alpes ne sont pas épargnées, au contraire. Dans les villes et les agglomérations, le phénomène des îlots de chaleur aggrave la situation. Les surfaces en verre et en métal emmagasinent la chaleur, le béton et l’asphalte imperméabilisent les sols, et l’absence de végétation limite l’évaporation de l’eau qui pourrait rafraîchir l’atmosphère.

Toute l’Europe souffre actuellement de la chaleur. Alors qu’en même temps, l'augmentation incessante des surfaces bétonnées contribue à réchauffer l’environnement. Le projet « Économiser les terres » s’engage pour un changement de tendance dans la gestion du foncier. Un rapport de synthèse fait le point sur les stratégies actuelles des pays alpins, et présente des bonnes pratiques et des solutions à l’attention des communes.

**L’artificialisation gagne du terrain**

Un sol imperméabilisé ou endommagé par l’érosion et la pollution ne peut plus assurer ses fonctions essentielles, ou seulement de manière limitée : l’eau ne s’infiltre plus, le sol n’absorbe plus le CO2 de l’atmosphère, la production alimentaire diminue. Les conséquences : un air plus chaud, des crues, des inondations et des difficultés croissantes pour trouver de l’eau potable. Bien souvent, les dommages sont irréversibles.

Malgré cela, les pays alpins continuent à imperméabiliser chaque jour de nouveaux espaces, en particulier dans les zones périurbaines. Dans le même temps, les centrales éoliennes, hydroélectriques, biomasse et solaires occupent de plus en plus d’espace : des conflits d’usage sont programmés. Une gestion économe du foncier est donc plus importante que jamais.

**Économiser les terres**

Dans le cadre du le projet « Économiser les terres – pour une transition dans la gestion du foncier en zones périurbaines », la CIPRA présente les approches stratégiques existantes au niveau régional, national et transnational, et montre comment elles sont mises en œuvre au niveau local. « Préserver la santé des sols pour l’avenir est un enjeu collectif qui concerne l’ensemble de la société. Les institutions publiques, mais aussi les entreprises, les exploitations agricoles et forestières, et au bout du compte tous les propriétaires fonciers sont donc appelés à se pencher de toute urgence sur la question de l’économie des sols », alerte Manon Wallenberger, chargée de mission de CIPRA International.

**Solutions et bonnes pratiques**

Depuis quelques années, des solutions et des stratégies de protection et de valorisation des sols sont développées à l’échelon européen, national ou régional. Les décideur·euse·s politiques ont reconnu l’urgence du problème. Un rapport de synthèse publié dans le cadre du projet « Économiser les terres » met en lumière les stratégies actuellement déployées dans les pays alpins, et analyse leurs avantages et leurs inconvénients. La publication présente également des exemples de bonnes pratiques mises en œuvre en Allemagne, en France, en Autriche et en Suisse, qui montrent qu’une gestion économe de l’espace est possible.

Puy-Saint-André, village des Alpes françaises, a par exemple a réduit les zones constructibles de la commune en réquisitionnant les terrains vacantsqui n’avaient plus de propriétaire. Dans le Plan Local d’Urbanisme, la surface des zones constructibles est ainsi passée de quatorze à quatre hectares, limitant considérablement la spéculation foncière.

Une carte interactive présente d’autres bonnes pratiques mises en œuvre dans les Alpes. Le rapport de synthèse « Économiser les terres, sauver les sols » peut être téléchargé en version numérique ou commandé gratuitement en version imprimée. Pour en savoir plus : [www.cipra.org/economiser-les-terres](https://www.cipra.org/fr/cipra/international/projets/en-cours/economiser-les-terres?set_language=fr).

Des photos en format imprimable et le texte du communiqué sont disponibles sur [www.cipra.org/fr/communiques-de-presse](http://www.cipra.org/fr/communiques-de-presse).

Pour toutes questions, prière de contacter :

Manon Wallenberger, de CIPRA International  
+423 237 53 53, [manon.wallenberger@cipra.org](mailto:manon.wallenberger@cipra.org), international@cipra.org

**La CIPRA, une organisation aux visages et formes multiples**

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes, la CIPRA, est une organisation faîtière non gouvernementale avec des représentations nationales et une représentation régionale dans les sept pays alpins. Elle regroupe plus de cent associations et organisations. La CIPRA œuvre pour un développement durable dans les Alpes, comprenant la préservation du patrimoine culturel et naturel, de la diversité régionale, ainsi que la proposition de solutions transnationales répondant aux problèmes rencontrés dans l'espace alpin.

[www.cipra.org](http://www.cipra.org)